



SNCF VOYAGEURS AGENTS DE CONDUITE

NOTRE COMBAT POUR...

LA RÉMUNÉRATION DES ADC

L'UNSA-Ferroviaire est le relais de vos revendications ! Augmentation de salaire, revalorisation des primes, reconnaissance des spécificités métier... Nous portons vos exigences sans relâche, que ce soit lors des négociations annuelles obligatoires (NAO), en bilatérales ou en commission métier, pour chaque métier et pour chaque agent.

PROPOSITIONS DE LA DIRECTION... L'UNSA-FERROVIAIRE DIT NON AUX MIETTES !

Malgré nos fortes revendications, les propositions de la direction sont extrêmement timides. Au-delà d'une simplification des documents liés aux primes – certes nécessaire –, les engagements restent largement insuffisants face à l'ampleur de nos demandes. Le compte n'y est pas !

DÉFENDRE & AMÉLIORER NOTRE SYSTÈME DE PRIMES

Nos primes de travail – journalière et individuelle – garantissent un équilibre lié à la productivité (présence, taux kilométrique, accessoires, etc.).

#1 URGENCE

SÉCURISER VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Halte à la précarité en cas d'arrêt de travail ! Un ADC ne peut pas se permettre des fluctuations de salaire conséquentes lors d'un arrêt. C'est pourquoi l'UNSA revendique :

- **sécurisation à 100 %** de la prime de traction en cas d'arrêt de travail ;
- **création d'une prime garantie d'établissement** pour réduire les inégalités liées à la charge de travail et de rémunération minimale journalière entre unités de production.

#2 ARRÊTS MALADIE

UN EFFORT EN DEMI-TEINTE QUI MAINTIENT L'INJUSTICE

- › L'UNSA revendique le maintien de la prime de traction à 100 % pour sécuriser votre pouvoir d'achat en cas d'arrêt de travail.
- › La direction propose seulement d'augmenter le taux garanti du 2^e au 11^e jour d'arrêt pour l'aligner sur le taux appliqué à partir du 12^e jour (l'équivalent à 50 % de votre prime de traction). ...



UNSA-FERROVIAIRE



...

NOTRE ANALYSE

C'est un effort cosmétique pour les arrêts de très courte durée, mais qui ne répond absolument pas à la revendication fondamentale de l'UNSA. L'injustice persiste : les arrêts de plus de 11 jours restent impactés. La précarité demeure : l'ADC est toujours exposé à des fluctuations conséquentes de salaire dès le premier jour d'absence. L'UNSA le martèle : sécurisation, c'est 100 %. Pas moins.

#3 IMPÉRATIF

RECONNAÎTRE & VALORISER VOTRE QUOTIDIEN

Vos efforts méritent une juste reconnaissance ! La conduite évolue, vos tâches aussi (EAS / ANS, annonces, gestion des alarmes, etc.). Une meilleure prise en compte de la technicité du métier d'ADC est également nécessaire. L'UNSA exige une revalorisation significative des taux qui composent la prime traction et plus spécifiquement le doublement de la prime ST ainsi que la reconnaissance indispensable des nouvelles responsabilités induites par la généralisation de la conduite EAS / ANS.

#4 PRIME GARANTIE

LA DIRECTION REFUSE NOTRE SÉCURITÉ

- › L'UNSA exige la création d'une prime garantie d'établissement pour réduire les inégalités et assurer une rémunération minimale journalière décente.
- › La direction propose un simple relèvement du montant de la prime garantie existante (article 30 de la TT 00009).

NOTRE ANALYSE

Selon la direction, ce « *filet de sécurité* » n'a « *pas pour vocation de supporter le trapéziste* ». Ce filet n'aura qu'un impact marginal si le montant proposé n'est pas significatif. Refuser une prime garantie de haut niveau, c'est refuser de s'attaquer aux inégalités entre unités de production et de garantir une rémunération minimale juste.



L'UNSA RÉCLAME LA MISE EN PLACE D'UNE PRIME GARANTIE D'ÉTABLISSEMENT POUR ASSURER UNE RÉPARTITION ÉQUITABLE DE LA CHARGE DE TRAVAIL ENTRE LES DIFFÉRENTS ROULEMENTS AU SEIN D'UN MÊME ÉTABLISSEMENT OU D'UNE MÊME BU, AFIN DE CORRIGER LES NOMBREUSES INJUSTICES EXISTANTES !

ADC INTERCITÉS RECONNAISSANCE : CE QUE L'UNSA A OBTENU

L'activité Intercités a trop longtemps été l'oubliée en matière de rémunération.

28 MARS 2025

Nous avons interpellé Jean Lagardère – DRH TGV-Intercités – par courrier pour dénoncer le manque de considération et exiger l'ouverture urgente de négociations salariales.

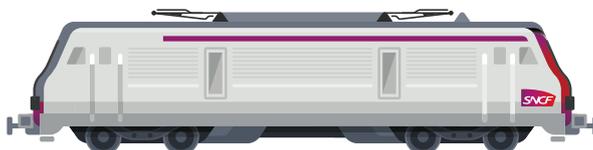
17 SEPTEMBRE 2025

Premières victoires : sous la pression de l'UNSA, la direction Intercités a annoncé deux avancées.

- **La mise en place** d'une prime journalière liquidable pour la conduite des trains du parc ordinaire non réversible.
- **La création d'une prime spécifique** pour les roulements de nuit (contours à définir).

CE N'EST QU'UNE ÉTAPE

Les négociations doivent impérativement continuer, notamment sur la rémunération des journées non utilisées.



QUE RETENIR ? L'UNSA RESTE VOS YEUX & VOTRE VOIX

Nous sommes et resterons mobilisés pour faire avancer les droits et la rémunération des ADC. Vos revendications sont portées à tous les niveaux : Groupe SNCF, SNCF Voyageurs, activités, BU et établissements. Ensemble, faisons respecter nos droits !



UNSA-FERROVIAIRE